

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

La période de mise en candidature et d'inscription des tiers annonceurs commence le 2 mai pour les élections municipales et scolaires 2022 de Brampton

BRAMPTON, ON (26 avril 2022) – Le bureau du secrétaire municipal de la Ville de Brampton commencera à accepter les mises en candidature et l'inscription des tiers annonceurs pour les élections municipales et scolaires 2022 de Brampton le lundi 2 mai.

La période de mise en candidature se termine le 19 août 2022 à 14 h.

La période d'inscription pour les tiers annonceurs se termine le 21 octobre 2022.

Une présentation sur les lignes directrices générales pour les candidats et les tiers annonceurs est disponible sur le [site Web](#) de la Ville.

Candidats

La Ville accepte des mises en candidature pour les postes suivants :

- maire/mairesse
- conseiller régional/conseillère régionale
- conseiller municipal/conseillère municipale
- conseiller scolaire/conseillère scolaire pour :
 - le Peel District School Board
 - le Dufferin-Peel Catholic District School Board
 - le Conseil scolaire catholique MonAvenir

La Ville de Mississauga accepte les mises en candidature pour les postes de conseiller scolaire/conseillère scolaire pour le Conseil scolaire Viamonde.

Les formulaires de mises en candidature et les trousse d'information pour les candidats sont disponibles [en ligne](#) et au bureau du secrétaire municipal à l'Hôtel de Ville de Brampton. Les formulaires doivent être déposés en personne (ou par un agent) pendant les heures normales d'ouverture, de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi, du 2 mai 2022 au 19 août 2022. Un rendez-vous est nécessaire pour déposer les formulaires de candidature. Veuillez visiter brampton.ca/bramptonvotes pour accéder aux formulaires requis et à la trousse d'information, ainsi que pour prendre rendez-vous pour le dépôt.

Au moment du dépôt, les droits (200 \$ pour le poste de maire, 100 \$ pour tous les autres postes) doivent être payés comptant, par carte de débit, par chèque certifié ou par mandat. Les candidats doivent fournir une [preuve de nom et d'adresse admissible](#). Seuls les originaux des documents seront acceptés : les télécopies ou autres versions électroniques ne sont pas permises. Tous les candidats potentiels doivent déposer leur déclaration de candidature et leur formulaire d'appui de la mise en candidature avant de recevoir des contributions pour leur campagne ou de dépenser des fonds à des fins électorales. Les candidats aux postes de conseiller scolaire ne sont pas tenus de déposer un formulaire d'appui de la mise en candidature.

Tiers annonceurs

Toute personne, toute société ou tout syndicat qui souhaite publier une annonce dans les médias diffusés, imprimés, électroniques ou autres pour promouvoir ou appuyer un candidat ou s'y opposer doit s'inscrire auprès de la Ville.

Les formulaires d'inscription et les trousse d'information sont disponibles [en ligne](#) et au bureau du secrétaire municipal à l'Hôtel de Ville de Brampton. Les inscriptions doivent être déposées en personne (ou par un agent) pendant les heures normales d'ouverture, du lundi au vendredi, du 2 mai 2022 au 21 octobre 2022. Un rendez-vous est nécessaire pour déposer les formulaires d'inscription. Veuillez visiter brampton.ca/bramptonvotes pour accéder aux formulaires requis et à la trousse d'information, ainsi que pour prendre rendez-vous pour le dépôt.

La personne qui dépose l'inscription est tenue de présenter [une pièce d'identité originale](#) au moment du dépôt. Un représentant qui souhaite inscrire une personne morale ou un syndicat en tant que tiers annonceur doit présenter une lettre d'autorisation de la part d'un dirigeant désigné de la personne morale ou du syndicat. Seuls les originaux des documents seront acceptés : les télécopies ou autres versions électroniques ne sont pas permises. Les tiers annonceurs doivent déposer leurs documents d'inscription avant de recevoir des contributions pour leur campagne ou de dépenser des fonds à des fins électorales.

La liste des candidats mis en nomination et des tiers annonceurs inscrits sera mise à jour régulièrement et sera disponible à www.brampton.ca/BramptonVotes.

Citation

« Le bureau du secrétaire municipal encourage tous les candidats potentiels et les tiers annonceurs à se familiariser avec la loi et avec les attentes à leur égard pendant la campagne pour les élections municipales et scolaires 2022 à Brampton. Visitez brampton.ca/BramptonVotes pour obtenir de plus amples renseignements, ou contactez le 311 ou bramptonvotes@brampton.ca si vous avez des questions. »

Peter Fay, secrétaire municipal et directeur de scrutin, Ville de Brampton

-30-

Une des villes dont la croissance est la plus rapide au Canada, Brampton héberge 700 000 habitants et 75 000 entreprises. Les gens sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous tirons notre motivation de nos collectivités diversifiées, nous attirons l'investissement, et nous nous lançons sur un chemin qui fera de nous des chefs de file de l'innovation technologique et environnementale. Nous établissons des partenariats pour le progrès afin de construire une ville saine, sécuritaire, durable et prospère. Connectez-vous à nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, visitez www.brampton.ca.

CONTACT MÉDIA

Service des médias multiculturels de la Ville
de Brampton
multiculturalmedia@brampton.ca